

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

**N° CP/2018/107 - 04025 - Emploi**  
**Proposition de mise à disposition de personnel du**  
**Département auprès du groupement d'intérêt public «**  
**Maison Départementale des Personnes Handicapées », et**  
**d'approbation du projet de convention correspondant**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de la mise à disposition de 60 agents du Département auprès du GIP MDPH à compter du 1er mai 2018, pour une période de trois ans renouvelable ;
- approuve les termes du projet de convention collective de mise à disposition de 60 agents auprès du GIP MDPH à compter du 1er mai 2018 pour une période de trois ans renouvelable, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116538-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18